

Le 13 juin 2019

Bulletin n° 080

LE POINT SUR L'ARBITRAGE

Jour 15

Durant la 15^e journée d'audience, Toni MacAfee, dirigeante de l'éducation et de l'organisation de la région de l'Atlantique, a témoigné au sujet des propos négatifs et de nature non médicale que la direction de Postes Canada demandait aux gestionnaires de cas de la compagnie Great-West Life/Morneau Shepell d'inscrire au dossier du PAICD des employés et employées. Ensuite, Geoff Bickerton, directeur de la recherche du STTP, a présenté un historique des effectifs du groupe 1 et a expliqué la lutte menée par la Syndicat depuis des années pour maximiser le nombre de postes à plein temps, en soulignant la grande importance que cette question revêt pour nous.

Jour 16

Lors de la 16^e journée d'audience, Nicolas Presne, permanent syndical national affecté à la dotation en personnel, et François Senneville, directeur national de la région du Québec et membre du comité de négociation, ont témoigné sur les questions touchant les effectifs du groupe 1 (travailleuses et travailleurs internes). Nicolas a dressé la liste des renseignements que nous recevons actuellement et a expliqué pourquoi le Syndicat a besoin d'un meilleur accès à l'information. François a parlé de nos propositions visant à améliorer les dispositions de la clause 39.06 afin d'y inclure les heures travaillées par les employées et employés temporaires et l'accès à l'information. Nos propositions permettraient de convertir en postes à plein temps les heures travaillées par les effectifs à temps partiel et temporaires aux endroits où ces heures sont travaillées.

Questions toujours en litige...

Nous avons presque terminé la présentation de notre preuve. Ce sera ensuite au tour de Postes Canada de présenter la sienne. Les prochaines dates d'audience sont les 26 et 27 juin, et les 4 et 5 juillet. Nous présenterons notre preuve sur les changements proposés aux prestations d'accident du travail (commission des accidents du travail), à la sécurité d'emploi et à la sous-traitance pour les deux unités de négociation, ainsi que sur le maintien de l'équité salariale et sur nos revendications visant les salaires et l'indemnité de vie chère.

Conventions collectives négociées = meilleures relations du travail

Si Postes Canada souhaite réellement améliorer ses relations avec le Syndicat, elle doit revenir à la table de négociation avec le mandat de négocier des conventions collectives équitables pour l'unité urbaine et l'unité des FFRS. Elle n'obtiendra pas de meilleures relations du travail en se croisant les bras et en attendant que l'arbitre rédige deux nouvelles conventions collectives.

Dites à Postes Canada : Ça va faire les délais. Négociez maintenant!

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue

Solidarité,



Nancy Beauchamp
Négociatrice en chef, unité des FFRS



Sylvain Lapointe
Au nom du Comité de négociation
unité urbaine

2019-2023 / Bulletin n° 009

/lh-sepb 225 /scfp 1979